



HAUT-COMMISSARIAT  
AU PLAN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

OUVERTURE

n° 8  
09 juillet 2021

Série « L'AGRICULTURE :  
ENJEU DE  
RECONQUÊTE »

# Les Agriculteurs

## LES AGRICULTEURS<sup>1</sup>

Alors que le recensement agricole est actuellement en cours et devrait dévoiler ses résultats à la fin de l'année 2021, la dernière campagne, celle de 2010, et les nombreuses analyses démographiques, sociologiques, et économiques parues au cours de la dernière décennie, ont révélé une « **hétérogénéisation** » de la population agricole et « **des agricultures** », des métiers, des modes de production et de création de la valeur, mais aussi une **recomposition des identités professionnelles**. Certaines populations issues des « **mondes agricoles** »<sup>2</sup>, au moment où c'est bien la diversification qui qualifie leur évolution, sont également en passe d'être éclipsées en raison d'une **diminution du nombre de leurs actifs qui interroge**. Groupe social ayant subi l'une des plus importantes et des plus rapides transformations du XXème siècle, **les travailleurs de la terre forment aujourd'hui une minorité éclatée, qui était autrefois une majorité plutôt homogène, dominée par le modèle de l'exploitation familiale**.

Parfois célébrés, les agriculteurs ont su remplir, à partir des années 1970 et comme nous avons encore pu le constater lors de la crise sanitaire, la mission que la Nation leur a confiée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale – nourrir le pays, alors que la France était encore très loin de son autosuffisance alimentaire en 1950. Mais les légitimes attentes qualitatives, sanitaires et environnementales des consommateurs venant s'ajouter à des impératifs quantitatifs et à la demande d'une alimentation « bon marché », des agriculteurs souvent contestés et de plus en plus effacés se retrouvent en plein doute quant à leur place dans la société. Malgré les déclarations d'intention, **un nouveau contrat entre les agriculteurs et les citoyens tarde à naître pour lever ces incertitudes et un certain malaise**. **Après avoir cru à temps, avec les résultats que l'on sait, en l'illusion d'une « industrie sans usines », nous dirigeons-nous vers une « agriculture sans agriculteurs » ? Après la désindustrialisation, le repli agricole et la « désagricolisation » du pays ?**

Dans le cadre de l'exercice de prospective que le Haut-Commissariat au Plan conduit sur la « l'avenir des agricultures françaises » à l'horizon 2050, il nous a semblé important, après l'examen de la compétitivité des secteurs agricole et agroalimentaire à la lumière des chiffres du commerce extérieur, de poursuivre notre cycle de travail par une réflexion générale sur les agriculteurs de France.

\*\*\*

En 1967, le sociologue Henri Mendras publie *La Fin des paysans*, un ouvrage très commenté à l'époque, mêlant sociologie rurale et considérations prospectives. Constatant l'effacement de la « civilisation paysanne », il estimait que cette évolution ferait émerger des agriculteurs-producteurs tournés vers les marchés, obéissant à leurs règles, à la division du travail et aux transformations de la technique. Tentant de cerner les grands déterminants qui façonneraient l'avenir du secteur, il écrivait : « La diminution du nombre des travailleurs et la concentration des terres réclameront d'importants investissements pour remodeler et équiper les entreprises. »<sup>3</sup> Près de 50 ans plus tard, qu'en est-il ? Qu'est devenu « l'éventail »<sup>4</sup> des agricultures françaises ? Que sont devenus ces exploitants et actifs d'une agriculture qui s'est mécanisée, développée et diversifiée ?

### > Une érosion continue du nombre des travailleurs agricoles...

**Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, et jusqu'au début des années 1930, la France est rurale.** 23 millions de personnes, soit la majorité de la population (59 %), vivent à la campagne en 1901, contre 16 millions de personnes en ville<sup>5</sup>. Sur les 36 400 communes que compte le pays, 35 000 sont rurales<sup>6 7</sup>. La population rurale représente encore plus de 30 % de la population dans les années 1960<sup>8</sup>. Selon la nouvelle méthode de l'Insee, la même que celle d'Eurostat, fondée sur la notion de densité plutôt que sur le zonage en unités urbaines, les territoires ruraux réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population totale en 2017<sup>9</sup>.

Pendant des siècles, dans cette France des campagnes, **l'activité agricole était prépondérante.** Encore au début du XX<sup>ème</sup> siècle, selon le recensement de 1911, près de 40 % de la population active travaille dans l'agriculture<sup>10</sup>. Des chiffres à mettre en regard avec la réalité actuelle.

## Évolution de la population des ménages agricoles de 1789 à 1968

Année	Population totale (en millions)	Population rurale		Population vivant de l'agriculture (ménages agricoles)		
		En millions	Part dans la population totale (%)	En millions	Part dans la population rurale (%)	Part dans la population totale (%)
1700	19	16,1	83	-	-	-
1789	27	20,9	78	18,2	87	67
1801	27,5	21,2	77	18,2	86	66
1821	30,5	23,4	76	18,9	81	62
1846	35,4	26,8	76	20,1	75	57
1861	37,4	26,6	71	19,9	75	53
1872	36,1	24,9	69	18,5	74	51
1881	37,7	24,6	65	18,2	74	48
1891	38,3	24,0	63	17,4	73	46
1901	38,9	23,0	59	16,1	70	42
1911	39,6	22,1	56	15,1	68	38
1921	39,2	21,0	54	13,8	66	35
1931	41,8	20,4	49	11,5	56	28
1936	41,9	19,9	47	10,6	53	25
1946	40,5	19,0	47	10,2	54	25
1954	42,8	18,8	44	9,5	51	22
1962	46,5	17,8	38	8,1	46	17
1968	49,8	17,02	35	7,3	42	15

Source : Recensements de la population, calculs par J.-C. Toutain, « La population de la France de 1700 à 1959 », *Cahiers de l'INSEE*, Paris, 1963

Source : « La population paysanne, repères historiques », par Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, n° 11, juin 2016.

À partir des années 60 puis surtout des années 70, au moment où la France devient une grande puissance agricole européenne et mondiale, elle cesse d'être une société agraire, bien que l'imaginaire national continue, encore aujourd'hui, d'être imprégné de l'appel au passé rural du pays et des représentations qui lui sont liées. **Les effectifs d'agriculteurs ont entamé une décroissance ininterrompue, en raison des forts gains de productivité, rendus possibles notamment par la mécanisation. Les phénomènes d'urbanisation et d'exode rural ont également permis de diminuer la main-d'œuvre nécessaire.**

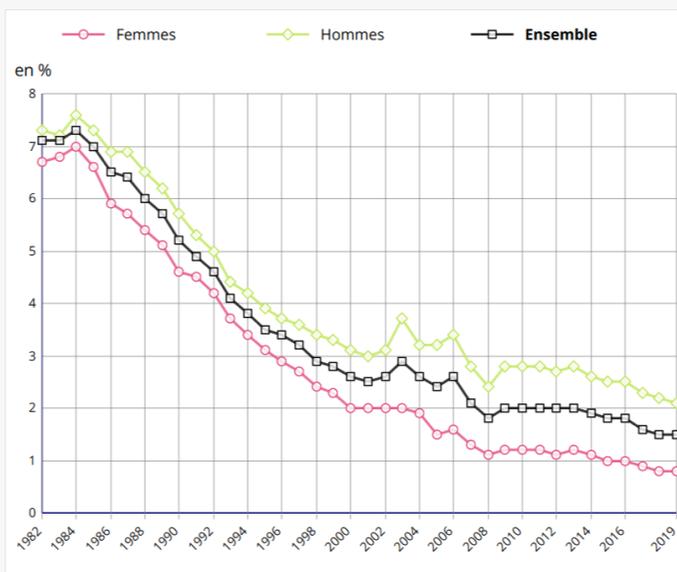
Trois sources différentes permettent d'appréhender l'emploi agricole, mais toutes se rejoignent sur le constat d'une diminution des actifs du secteur.

- Pour le *ministère de l'Agriculture et son Service de la Statistique et de la Prospective*, la notion d'« actif agricole » renvoie à toute personne qui travaille à temps plein ou à temps partiel sur une exploitation « agricole » *stricto sensu*, telle que définie par l'Insee<sup>11</sup>. Selon cette acception, **la main d'œuvre agricole est passée de plus de 6 millions dans les années 1950<sup>12</sup> à près de 4 millions à la fin des années 70, puis à 1,1 million en 2005<sup>13</sup>. Sur la même période on peut remarquer que la productivité a augmenté quant à elle de 5 % par an en moyenne<sup>14</sup>. Dans le courant des années 2000, le nombre de personnes exerçant de manière régulière une activité agricole est passé sous la barre du million, s'établissant à 949 000 en 2010 et 824 000 en 2016<sup>15</sup>.**

- Pour la *Mutualité sociale agricole*, la notion est plus large. D'une part, parce qu'elle inclut la pêche, l'aquaculture, la sylviculture, les services à l'agriculture... D'autre part, car elle recouvre trois types d'actifs, les actifs salariés, les actifs non-salariés et les « cotisants-solidaires » qui renvoient aux agriculteurs travaillant sur une exploitation d'une superficie agricole inférieure ou égale à un quart de la Superficie Minimum d'Installation, et exerçant une activité non salariée agricole de 150 à 1 200 heures par an. **La MSÀ recensait ainsi 1,14 million d'emplois affiliés au régime agricole en 2018, contre 1,22 million en 2010<sup>16</sup>.**
- Enfin, au sens du *Bureau international du travail et de l'Insee*, la notion d'« actif agricole » désigne toutes les personnes qui « déclarent » exercer une profession principale dans le secteur agricole. Selon cette méthode, en France, en 2018, sur les 27,1 millions de personnes qui occupent un emploi, **670 000, soit 2,5 %, travaillent dans le secteur agricole, une proportion deux fois plus importante qu'en Allemagne**. Le poids de l'agriculture dans l'emploi total est inférieur de 1,5 point par rapport à la moyenne de l'UE. Dans les puissances agricoles européennes comme l'Italie ou l'Espagne, respectivement 3,8 % et 4,2 % des personnes ayant un emploi travaillent dans le secteur agricole<sup>17</sup>.

S'agissant des agriculteurs exploitants (chefs d'exploitation, exploitants, et associés)<sup>18</sup>, on en compte environ 564 000 en 2016, soit près de 2 % de l'emploi total en France et 200 000 de moins qu'en 2000<sup>19</sup>. En 1982, ils étaient 1,6 million, et représentaient 7,1 % de l'emploi total<sup>20</sup>. Selon une étude prospective en tendances effectuée par le Centre d'Etudes et de Prospective du ministère de l'Agriculture en 2012, la diminution du nombre d'exploitants agricoles devrait se poursuivre à un rythme annuel de 1,7 à 3,3 %<sup>21</sup>.

Figure 1 – Part des agriculteurs exploitants dans l'emploi total entre 1982 et 2019



Lecture : en 2019, 2,1 % des hommes en emploi sont agriculteurs exploitants.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.

Source : « Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes », Insee Focus, n° 212, 23 octobre 2020.

## L'industrie agroalimentaire

Contrebalançant l'importante diminution de la population active agricole, on pourrait prendre en compte tous les emplois induits par l'agriculture impliquant :

- en amont, des entreprises spécialisées dans la fabrication de machines agricoles, la production de semences et engrais, les services de gestion des exploitations...
- en aval, les activités liées à la transformation, la distribution ou la commercialisation des produits bruts issus de l'agriculture.

Les actifs agricoles constituent ainsi un maillon essentiel, central, d'un ensemble d'activités interconnectées qui peuvent être rangées tant dans la catégorie de l'industrie que dans celle des services<sup>22</sup>.

Les agriculteurs fournissent en effet les matières premières à la première industrie de France, l'industrie agroalimentaire, 70 % des productions végétales et animales issues de l'agriculture ou de la pêche française étant transformées en denrées<sup>23</sup>. L'industrie agroalimentaire représente 18 % du chiffre d'affaires industriel du pays, et 16 % de la valeur ajoutée industrielle. Composée à 98 % de PME-TPE, comptant environ 450 000 travailleurs, elle est le premier secteur industriel en termes d'emplois<sup>24</sup>. L'industrie de la viande compte à elle seule près de 100 000 emplois équivalents temps plein<sup>25</sup>. Toutefois, de nombreux postes demeurent non-pourvus (21 000 en 2019), et 34 % des recrutements sont considérés comme difficiles<sup>26</sup>, ceci en grande partie à cause de conditions de travail jugées contraignantes, au regard d'un revenu insuffisant, et donc posant la question de l'attractivité du secteur.

Le salaire moyen net dans le secteur agroalimentaire (« fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ») était de 1 971 euros en 2016, alors que le salaire moyen net dans le secteur privé et les entreprises publiques s'établissait cette année-là à 2 238 euros<sup>27</sup>.

### La pêche et l'aquaculture en France

La France se place au **quatrième rang des producteurs européens de produits de la mer pêchés en 2018, avec 561 000 tonnes (environ 11 % de la production européenne)**, derrière l'Espagne (17 %), le Danemark (15 %), et le Royaume-Uni (13 %) qui faisait alors encore partie de l'Union européenne. Le chiffre d'affaires de la flotte de pêche française est estimé en 2018 à 1,3 milliard d'euros. Depuis l'instauration par l'UE de la Politique commune de la pêche en 1983, la flotte française n'a cessé de se réduire : elle atteint en 2019 **6 251 navires, en baisse de presque un quart depuis 2000** (8 231 navires à cette date). On compte actuellement un peu plus de **13 000 marins à temps plein** (contre presque 15 000 il y a dix ans).<sup>28</sup>

Quant à la **production aquacole (conchyliculture, pisciculture, et production d'algues)**, elle représente en valeur **691 millions d'euros en 2018**. Presque les trois quarts sont portés par la conchyliculture, dont la production représente un peu moins de la moitié du chiffre d'affaires de la conchyliculture européenne, la France étant notamment le premier producteur européen d'huîtres. **L'aquaculture emploie plus de 20 500 personnes en France, plus de 80 % d'entre elles travaillant dans le secteur conchylicole.**<sup>29</sup>

### > ... et un phénomène marqué de concentration des exploitations

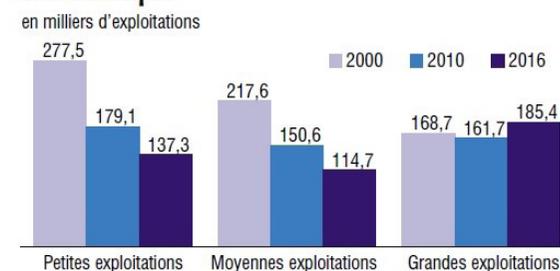
Corollaire de la diminution de la population active agricole, on peut observer la **concentration des exploitations**. On compte, en 2016 en France métropolitaine, environ 436 000 exploitations agricoles, en baisse de plus de la moitié par rapport à la fin des années 80 (la France comptait en 1988 un peu plus d'un million d'exploitations). D'ici 2025, le nombre d'exploitations devrait continuer à baisser de l'ordre de 2,5 % par an<sup>30</sup>. Il s'agit d'un phénomène bien réel, mais moins marqué qu'aux Pays-Bas par exemple. Le deuxième exportateur agricole et agroalimentaire mondial, dont le modèle agricole est certes bien différent du modèle français, a vu un tiers de ses exploitations disparaître depuis le début des années 2000, pour en compter actuellement un peu moins de 60 000 (répartie sur une Surface agricole utilisée (SAU) de 2 millions d'hectares environ, 14 fois inférieure à la SAU française).<sup>31</sup>

Les exploitations, de moins en moins nombreuses, sont aussi de plus en plus grandes en termes de surfaces cultivées : depuis le début des années 2000, la SAU moyenne par exploitation en France augmente d'environ 2 % par an<sup>32</sup>, pour s'établir à **63 hectares en 2016**<sup>33</sup>, soit sept hectares de plus

qu'en 2010 et six fois plus que dans les années 60<sup>34</sup>. Si la superficie moyenne d'une exploitation en France est supérieure à la moyenne européenne, autour de 20 hectares, elle est inférieure à la moyenne allemande, danoise ou tchèque<sup>35</sup>. Reflet des points forts à l'export de l'agriculture française et de sa tendance à l'hyper-spécialisation, plus de 40 % des exploitations sont dédiées aux grandes cultures (céréales) et à la viticulture en 2016, contre 30 % en 1988<sup>36</sup>.

Les grandes exploitations, au sens économique du terme, c'est-à-dire dont la production brute standard (PBS) dépasse 100 000 euros<sup>37</sup>, sont désormais les plus nombreuses. Leurs effectifs ont augmenté de 2 % par an entre 2010 et 2016 (contre 4 % de baisse annuelle moyenne pour les petites et moyennes exploitations). Elles composaient plus de 40 % des exploitations en 2016, contre 25 % en 2000. Les grandes exploitations, dont la taille moyenne est de 111 hectares, cultivent 73 % des 28,7 millions d'hectares de la SAU française, assurent 87 % de la production agricole, et représentent 42 % des exploitations. Les exploitations de plus de 200 hectares, si elles ne représentent que 5 % du total des exploitations, cultivent quant à elles plus du quart de la SAU. Les petites exploitations, alors qu'elles représentent près du tiers des exploitations françaises, ne valorisent plus que 7 % de la SAU et occupent 14 hectares en moyenne<sup>38</sup>. D'ici à 2025, deux modèles d'exploitation principaux devraient cohabiter : un tiers de petites fermes de 40 hectares en moyenne, et des grandes exploitations de 120 hectares en moyenne<sup>39</sup>. C'est bien du côté du modèle intermédiaire, celui des exploitations de taille moyenne dont le rythme de disparition est plus rapide, que réside l'enjeu de restructuration.

### Exploitations agricoles selon la dimension économique



Champ : France métropolitaine. Note : des précisions sur l'enquête structure sont données dans la rubrique « Définitions » de cette fiche.  
Source : SSP, Agreste, recensements agricoles 2000 et 2010, enquête structure 2016.

Source : Tableaux de l'économie française, Insee, 2020.

## Orientation technico-économique des exploitations

Effectif d'exploitations	Ensemble des exploitations				dont moyennes et grandes	Production brute standard moyenne			
	1988	2000	2010	2016		1988	2000	2010	2016
	millier d'exploitations <sup>1</sup>					millier d'euros			
Grandes cultures	175	126	119	123	81	89	118	130	171
Viticulture	132	98	70	65	49	129	167	195	237
Bovins viande	99	80	60	57	36	52	63	71	90
Polyculture, polyélevage	199	100	61	48	37	83	127	157	206
Ovins, autres herbivores	93	82	56	44	13	56	74	86	89
Bovins lait	175	76	50	41	40	73	101	135	203
Porcins, volailles	54	40	30	22	20	202	287	354	447
Horticulture, maraîchage	34	19	15	15	12	154	245	284	243
Fruits	33	24	19	13	6	119	156	162	187
Bovins mixte	25	18	11	8	7	69	107	152	214
Ensemble	1 017	664	490	436	300	95	134	160	199

1. À partir du recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret.  
Champ : France métropolitaine, hors pacages collectifs qui représentent 1 128 exploitations en 2016 sur 607 000 ha.  
Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000, 2010 et enquête structure 2016

agreste | GRAPH'AGRI 2020 17

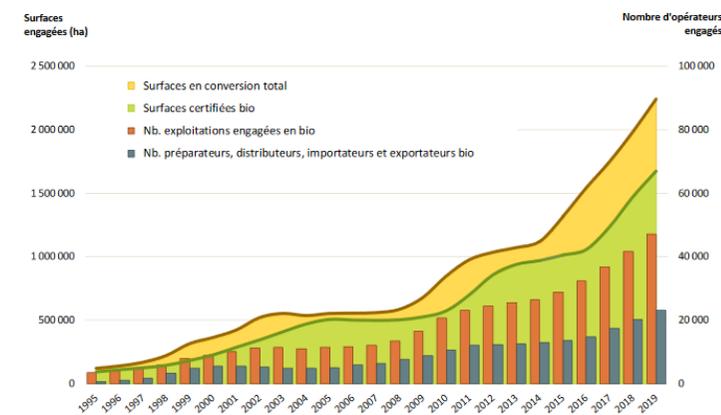
Source : Graph'Agri 2020, Agreste.

Parallèlement à l'agrandissement des exploitations agricoles, le nombre d'exploitations de forme sociétaire (157 000) continue de croître, + 6 % depuis 2010. Elles représentent en 2016 presque 40 % des exploitations (contre 6 % en 1988 et un peu moins de 20 % en 2000)<sup>40</sup>. Au sein des grandes exploitations, les sociétés sont prédominantes (68 %)<sup>41</sup>. À l'inverse, les exploitations de type individuel, très majoritaires en l'an 2000 puisqu'elles représentaient encore plus de 80 % de l'ensemble, ont vu leur nombre diminuer pour s'établir à 278 000 en 2016, soit un peu plus de 60 % des exploitations<sup>42</sup>. Car il répond à la complexité des projets patrimoniaux et économiques et des enjeux familiaux de transmission, le modèle sociétaire gagne donc progressivement du terrain au détriment du modèle individuel.

**Une exploitation sur dix est une exploitation bio en 2019, contre une sur cent au début des années 2000.**

2,3 millions d'hectares, soit environ 8,5 % de la SAU de la France, sont cultivés en bio (certifiée ou en conversion), par près de 50 000 exploitations, en 2019. Avec un peu moins de 50 hectares de moyenne, les exploitations bio sont plus petites que le reste des exploitations. Une exploitation sur dix est une exploitation bio en 2019, contre une sur cent au début des années 2000. Les terres cultivées en bio ont doublé en cinq ans, et progressent à un rythme annuel de plus de 10 % (+ 13 % entre 2018 et 2019). Certaines productions se sont particulièrement converties à l'agriculture biologique, un quart du verger français étant cultivé en bio par exemple<sup>43</sup>.

## Évolution du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio

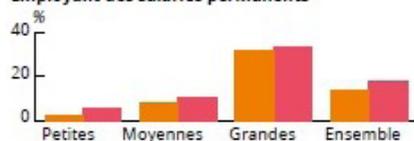


Source : Agence BIO/OC hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha, 2020

Sous l'effet du double phénomène de concentration des exploitations et de développement des formes sociétaires, on observe la montée en puissance du salariat en agriculture. L'emploi salarié est en effet présent dans presque une exploitation sur cinq aujourd'hui, contre 14 % en 2010. Dans les moyennes et grandes exploitations, l'emploi salarié représente désormais plus d'un quart des actifs permanents<sup>44</sup>.

## Exploitations avec main-d'œuvre salariée

## Employant des salariés permanents



## Employant des salariés saisonniers



Champ : France métropolitaine.  
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête structure 2016

Source : Graph'Agri 2020, Agreste

Parmi les actifs affiliés au régime agricole dénombrés par la Mutualité sociale agricole, 40 % sont affiliés au régime des non-salariés et 60 % au régime des salariés. Alors que le nombre d'actifs non-salariés – près de 470 000 personnes – continue de reculer (- 1,8 % par rapport à 2016), le nombre d'actifs salariés augmente (de 4 % par rapport à 2016) et est désormais supérieur à 700 000<sup>45</sup>.

### > Le vieillissement de la population agricole pose la question du renouvellement des générations

52 ans : c'est l'âge moyen des chefs d'exploitation en 2016, supérieur de 11 ans à celui de l'ensemble des actifs ayant un emploi en France<sup>46</sup>. Plus de la moitié (55 %) des agriculteurs-exploitants est âgée de 50 ans ou plus<sup>47</sup>. Les chefs d'exploitation de 60 ans ou plus représentent plus d'un quart du total. Dans les petites exploitations, c'est même un dirigeant sur deux qui a plus de 60 ans. À l'inverse, seuls 17 % des chefs d'exploitation (un peu moins de 100 000) ont moins de 40 ans, en recul de 9 points par rapport au début du siècle<sup>48</sup>. Ce n'est pas un phénomène propre à la France, qui se caractérise même par une population de chefs d'exploitation comparativement moins âgée que dans la plupart des autres pays européens. Les chefs d'exploitation sont en moyenne plus jeunes qu'en France dans trois pays de l'UE seulement : l'Autriche, la Pologne et l'Allemagne. En Italie, plus de 60 % des chefs d'exploitations ont 55 ans ou plus, mais on observe dans ces dernières années un rajeunissement puisque la part des exploitants de moins de 55 ans a augmenté de 2 % entre 2003 et 2010<sup>49</sup>.

## Caractéristiques des chefs d'exploitation et coexploitants

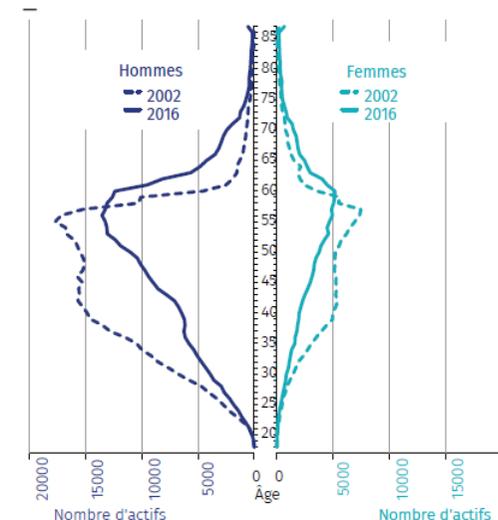
en % du nombre d'actifs

	Chefs d'exploitation et coexploitants		
	2000	2010	2016
Nombre de personnes	764 000	605 000	564 000
<b>Répartition par classe d'âge</b>			
Moins de 40 ans	26,1	19,3	17,5
40 à 59 ans	53,5	60,7	57,1
60 ans et plus	20,5	20,0	25,3
<b>Taux de féminisation</b>	<b>24,4</b>	<b>26,7</b>	<b>26,7</b>
<b>Temps de travail</b>			
Moins de 1/4 de temps	23,0	20,6	19,7
Temps complet	54,7	61,4	61,6

Champ : France métropolitaine. Note : des précisions sur l'enquête structure sont données dans la rubrique « Définitions » de cette fiche.  
Source : SSP, Agreste, recensements agricoles 2000 et 2010, enquête structure 2016.

Source : Tableaux de l'économie française, Insee, 2020.

FIGURE 1.9  
Évolution de la pyramide des âges des exploitants et coexploitants agricoles entre 2002 et 2016, pour les hommes et les femmes



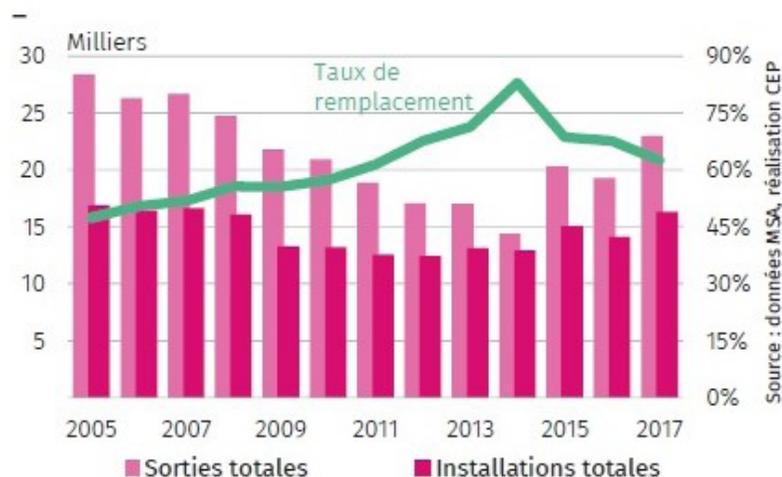
Source : données MSA au périmètre du recensement agricole, traitement CEP.

Source : Actif'Agri, Transformations des emplois et des activités en agriculture, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Service de la Statistique et de la Prospective, Centre d'Études et de Prospective, 2019.

Si l'un des objectifs des agrandissements d'exploitation tient aux gains de productivité, il faut bien constater qu'il n'est pas forcément compatible avec l'installation de jeunes agriculteurs cherchant à mettre le pied à l'étrier. L'avenir des agricultures françaises se joue donc dans les prochaines années en partie autour de la question de la transmission et de l'installation, c'est-à-dire de la cession des actifs agricoles d'un côté et de l'apparition de nouveaux visages du producteur et, avec eux, de nouveaux dispositifs juridiques et outils productifs de l'autre.

Or seul un exploitant de 55 ans ou plus sur trois et moins d'un exploitant de 60 ans ou plus sur deux déclaraient en 2010 avoir identifié un repreneur. Le taux de remplacement des chefs d'exploitation, qui exprime le ratio entre les entrées en agriculture et les sorties, était de 68 % en 2016<sup>50</sup>.

### Évolution du taux de remplacement des chefs d'exploitation (hors cotisants solidaires)



Source : Actif'Agri, Transformations des emplois et des activités en agriculture, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Service de la Statistique et de la Prospective, Centre d'Études et de Prospective, 2019.

En conséquence, selon un récent avis du CESE, « le rythme actuel des installations en agriculture (13 000 en 2019) ne permettra pas de compenser les cessations d'activités massives prévues dans les années à venir », et « un quart des exploitations pourrait ainsi disparaître en cinq ans seulement »<sup>51</sup>. Si l'on retient cette estimation, la France pourrait voir le nombre de ses exploitations tomber en-dessous des 330 000 au milieu des années 2020.

Les mondes agricoles peinent aujourd'hui à recruter, souffrant d'une image négative liée aux conditions de travaux difficiles au regard de revenus souvent insuffisants, mais également en raison d'une représentation ancienne de l'activité agricole, en décalage par rapport à la modernisation d'exploitations agricoles très sensibles à l'innovation.

### Moins de paysans mais plus d'agriculture 4.0

L'agriculture vit avec le développement des technologies du numérique une petite révolution. Que l'on parle d'AgTech, d'agriculture de précision, ou d'agriculture 4.0, les exploitations françaises utilisent de plus en plus les outils digitaux et numériques leur permettant d'optimiser leurs performances économiques et environnementales.

Au carrefour de la robotique et de l'Intelligence Artificielle, les drones, les systèmes d'autoguidage, de gestion de l'exploitation ou d'analyse des données météorologiques font désormais partie de la panoplie des agriculteurs français, bien loin de l'image du paysan fauchant à la main son champ de blé et de toutes les tenaces représentations collectives emprisonnant le secteur dans une forme d'archaïsme. Par exemple, environ un quart des 42 000 robots installés en France en 2020 sont des robots agricoles<sup>52</sup>.

630 start-ups françaises portent en France l'effort d'innovation dans les domaines agricole et alimentaire<sup>53</sup>. La société Jungle a par exemple installé la plus grande ferme verticale de France à Château-Thierry pour y cultiver, sur un peu moins de dix mètres de hauteur, des plantes aromatiques, des jeunes pousses et des salades en hydroponie, c'est-à-dire un type de culture fondé sur un substrat irrigué et placé sous lumière LED. Ce système, dont la consommation importante en électricité doit être optimisée, permet de piloter l'ensemble des paramètres nécessaires à la croissance des plantes, de la température à l'humidité en passant par la circulation de l'air. Forte de rendements cinq à six fois plus importants qu'en agriculture conventionnelle, cette société vient d'annoncer une levée de fonds de 42 millions d'euros<sup>54</sup>.

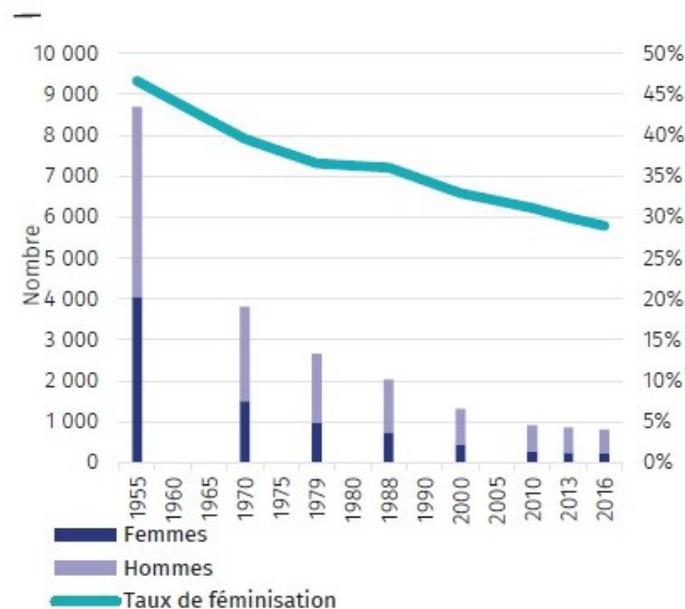
Cette évolution pourrait avoir un impact sur l'évolution de la SAU car on peut estimer actuellement, de manière schématique, que sur 1 million d'hectares libérés chaque année, que ce soit pour être vendus ou en raison de départs à la retraite, 500 000 hectares reviennent à l'installation de nouveaux agriculteurs, 400 000 sont captés par l'agrandissement des exploitations, et 100 000 sont réorientés vers l'urbanisation ou l'artificialisation<sup>55</sup>. La déprise agricole, notamment en zone de montagne du fait de l'abandon d'alpages, constituerait également une cause non négligeable de pertes

de terres agricoles. La SAU française se réduit ainsi mécaniquement. Elle est déjà passée de plus de 34 millions d'hectares dans les années 50 (63 % de la surface du territoire nationale) à 28,6 millions en 2019 (52 % de la surface totale du territoire national)<sup>56 57</sup>. De 2000 à 2019, elle a régressé de plus d'un million d'hectares<sup>58</sup>. Les pertes annuelles de terres consacrées à l'agriculture oscillent entre 20 000 et 60 000 hectares depuis une quinzaine d'années en fonction des estimations et des méthodes de reportage (entre 50 000 et 70 000 hectares selon un avis récent du Conseil Économique Social et Environnemental<sup>59</sup>). **La France pourra-t-elle demain maintenir ses capacités de production et de projection sur les marchés internationaux avec moins d'actifs et moins de terres dédiées à l'agriculture ?**

### Les femmes en agriculture

De manière générale et dans le temps long, la féminisation des activités agricoles a tendance à reculer, à rebours de l'évolution du taux d'activité des femmes tous secteurs confondus. Cette baisse tient en partie à la modification de l'activité des conjointes, qui travaillent de moins en moins sur l'exploitation, ce qui renforce la remise en cause du modèle d'exploitation dite familiale (voir *infra*). **Les femmes représentent aujourd'hui 29 % des actifs agricoles, contre environ 35 % au début des années 90, et 27 % des chefs d'exploitation sont des femmes, une proportion qui n'a pas bougé depuis dix ans<sup>60</sup>.**

### Évolution du taux de féminisation des actifs agricoles permanents



Note : Les actifs permanents et le taux de féminisation incluent ici les exploitants, coexploitants, aides familiaux et salariés permanents.

Source : Actif'Agri, Transformations des emplois et des activités en agriculture, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Service de la Statistique et de la Prospective, Centre d'Études et de Prospective, 2019.

Source : données des recensements agricoles de 1955 à 2010 et de l'ESEA 2016, traitement SSP.

Les « mondes agricoles » sont également marqués par une forte reproduction sociale qui, conjuguée au vieillissement de la population agricole, conduit à des difficultés croissantes à s'autorenouveler. En effet, bien que la tendance soit à la hausse depuis quelques années, seul un tiers des installations se fait hors du cadre familial. Cela dit, et malgré un prix de la terre assez faible en France (6 000 euros par hectare en moyenne pour les terres et près libres<sup>61</sup>, contre 50 000 euros aux Pays-Bas par exemple, une moyenne qui cache toutefois de fortes disparités entre les territoires, le prix de l'hectare ayant pu grimper jusqu'à 850 000 euros en Champagne<sup>62</sup>), l'installation est difficile, tant du point de vue des enfants d'agriculteurs que des agriculteurs qui partent à la retraite. L'idée même d'« installation » peut être dérangerante pour les nouvelles générations, sensibles aux possibilités d'évolution professionnelle que pourrait offrir une carrière agricole, comme dans les autres branches. Il s'agit là d'une tendance confirmée par un autre

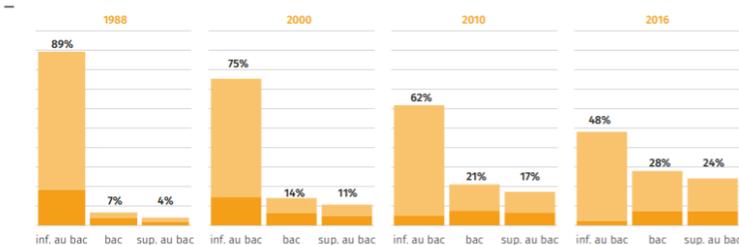
phénomène : le développement de la **polyactivité des agriculteurs** : **25 % des chefs d'exploitation étaient concernés pas une double activité en 2013, avec des disparités importantes suivant la taille de l'exploitation** (42 % pour les petites exploitations, 23 % pour les moyennes et seulement 12 % pour les grandes)<sup>63</sup>.

### > Le niveau de formation des chefs d'exploitation progresse

L'enseignement et la formation agricole ont évolué pour s'adapter aux exigences et aux mutations du métier agricole et aux transformations de la société. Ils concernent actuellement environ 211 000 personnes (près de 140 000 élèves, 37 000 apprentis et 36 000 étudiants)<sup>64</sup>, certes en baisse de presque 10 000 personnes par rapport à 2015<sup>65</sup>. S'agissant des formations initiales professionnelles, elles couvrent quatre catégories de métier : **la production, qui attire un peu plus d'un tiers des élèves, les services aux entreprises et aux personnes (42 % des élèves, de nombreux lycées agricoles formant par exemple aux métiers de l'aide à la personne en milieu rural), la transformation agroalimentaire (4 % des élèves), et l'aménagement (18 % des élèves)**<sup>66</sup>.

Pour ce qui est de la formation initiale agricole, **le niveau scolaire général des agriculteurs augmente, même s'il reste inférieur à celui du reste de la population. La part d'agriculteurs disposant d'un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat est en effet passée de 11 % en 1988 à 52 % en 2016**<sup>67</sup>. L'octroi des aides publiques comme la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), d'un montant d'environ 32 000 euros, est intéressante à cet égard. Elles sont conditionnées entre autres par la possession d'une capacité professionnelle agricole, attestée par exemple par un diplôme de bac professionnel agricole dont le **flux annuel d'élèves qui l'obtiennent a augmenté de 60 % entre 2007 et 2012**<sup>68</sup>.

FIGURE 12.5  
Évolution de la proportion d'agriculteurs français de niveau baccalauréat ou plus (en %)



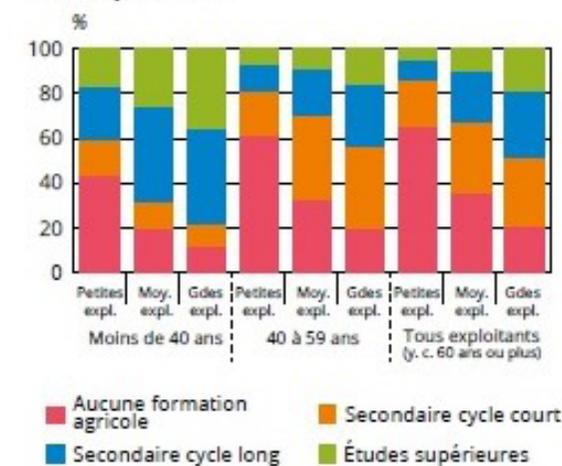
Source : Actif'Agri, Transformations des emplois et des activités en agriculture, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Service de la Statistique et de la Prospective, Centre d'Études et de Prospective, 2019.

Le niveau de formation des jeunes agriculteurs s'améliore tout particulièrement. Actuellement, 85 % des agriculteurs de moins de 40 ans ont un niveau au moins égal au baccalauréat<sup>69</sup>. En 2016, 24 % des chefs d'exploitation avaient un diplôme d'études supérieures contre 11 % en 2000<sup>70</sup>.

**Plus l'exploitation est grande, plus le niveau de formation augmente** : plus de 60 % des exploitants n'ont aucune formation agricole dans les petites exploitations, contre 20 % dans les grandes. Chez les jeunes exploitants (de moins de 40 ans), 43 % n'ont aucune formation agricole dans les petites exploitations agricoles contre seulement 11 % dans les grandes. À l'inverse, moins de 5 % des exploitants disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les petites exploitations, contre 23 % dans les grandes.

### Niveau de formation agricole le plus élevé des exploitants<sup>1</sup> en 2016

• Selon la dimension économique de l'exploitation



Source : Graph'Agri 2020, Agreste.

Enfin, on retrouve ce type de disparité de formation si l'on examine **l'orientation technico-économique des exploitations (Otex)**. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans spécialisés en grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves, pommes de terre...) ont un niveau de formation agricole supérieure au reste des exploitants. C'est dans le maraîchage, la culture de fruits ou la viticulture que les jeunes agriculteurs ont une formation agricole plus courte<sup>71</sup>.

Au-delà de la formation initiale, la formation continue permet à l'agriculteur d'adapter et de mettre à jour ses compétences, et surtout – c'est l'objectif de trois quarts des stagiaires – d'obtenir un diplôme ou une certification. Cependant, seulement 15 % des agriculteurs déclarent avoir suivi une formation dans les douze derniers mois, contre 51 % pour l'ensemble de la population active, et ceux qui se forment sont en priorité les plus diplômés. Ceux qui sont au niveau CAP/BEP suivent en moyenne une formation seulement tous les dix ans. De plus, au-delà des seuls chefs d'exploitation, l'accès aux formations reste très restreint pour les salariés agricoles<sup>72</sup>.

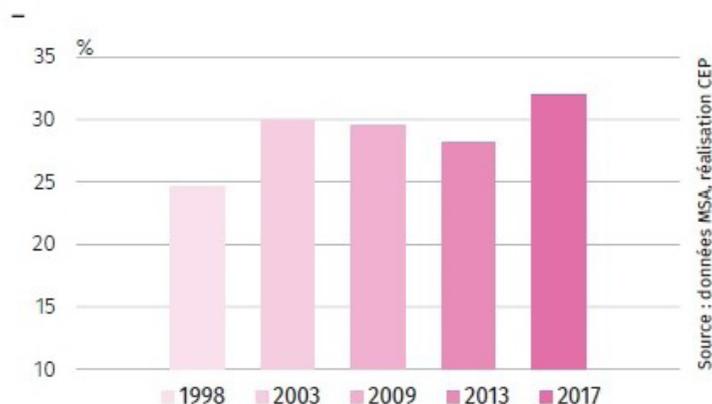
Pour se former de manière régulière mais plus informelle, et lui permettre de s'adapter aux évolutions, techniques comme économiques, l'agriculteur peut aussi s'appuyer sur le conseil agricole qui a tendance à se privatiser depuis quelques années, au détriment du conseil public « traditionnel ». On compte en France désormais environ un conseiller pour quarante agriculteurs. Les dispositifs de développement agricole dans leur ensemble, s'agissant de la médiation entre production des savoirs et bénéficiaires des avancées technologiques, contribueraient à un délai assez rapide de diffusion des innovations en France, de neuf ans, contre une ou plusieurs dizaines d'années aux États-Unis<sup>73</sup>.

### > Le modèle de l'exploitation dite familiale connaît une réelle érosion et n'est plus le modèle unique

L'agriculture de type familial fait référence à la manière dont la France, dès la III<sup>ème</sup> République puis avec les grandes lois agricoles de 1960 et 1962, a entendu organiser la production agricole. Elle renvoie à la « forme sociale de production agricole en lien organique avec une famille qui fournit la totalité ou l'essentiel des moyens de production (travail, capital, terre) et les met en œuvre en priorité pour l'atteinte de ses objectifs (nourriture, revenu, emploi et pérennité du patrimoine) »<sup>74</sup>. Toutefois, les évolutions en cours de l'agriculture française, comme l'agrandissement des exploitations, l'accession au statut d'entrepreneur agricole comme le permet la loi d'orientation agricole de 2006, la poursuite de l'approfondissement de la séparation entre le capital et le travail, ou l'entrée de capitaux extérieurs dans les exploitations, dans un contexte de mondialisation et de numérisations des activités, interrogent de manière profonde l'avenir de l'exploitation familiale.

Bien que la part du nombre de DJÀ accordées hors cadre familial augmente, passant de 28 à 33 % de 2010 à 2019, et que seulement 11 % des élèves de l'enseignement agricole soient des enfants d'agriculteurs (contre 36 % en 1990)<sup>75</sup>, 68 % des installations aidées interviennent encore dans le cadre familial<sup>76</sup>, et 80% des agriculteurs en exercice sont des enfants d'agriculteurs<sup>77</sup>.

### Évolution de la proportion d'installations hors cadre familial parmi les installations aidées



Source : Actif'Agri, Transformations des emplois et des activités en agriculture, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Service de la Statistique et de la Prospective, Centre d'Études et de Prospective, 2019.

La détention du capital est également toujours marquée par la persistance de la participation familiale au capital, qui concerne encore 90 % des exploitations, quand seulement 10 % ont « des allures de firme ». Ces dernières sont caractérisées par l'effacement de la main d'œuvre familiale, la dissociation de la propriété du capital et de l'apport en travail, l'agrandissement et le développement d'activités de diversification comme la vente directe des produits et l'approvisionnement des structures de restauration collective, tout particulièrement en circuits courts, l'agritourisme, ou la production d'énergie<sup>78</sup>. Ce sont ces exploitations, en général de grande taille du point de vue économique, qui voient leurs effectifs augmenter. La forme familiale n'est donc plus le modèle unique, régressant en tendance au profit de ce type d'exploitation.

La délégation des travaux agricoles se développe également rapidement en France, y compris dans sa forme très poussée qu'est la « délégation intégrale ». Le nombre d'exploitations, moyennes ou grandes en général, ayant recours à des entreprises de sous-traitance représentant 6 % de l'ensemble des exploitations en 2016 (12 % pour les grandes cultures), est en augmentation de 53 % par rapport à 2010<sup>79</sup>. Il s'agit là d'une évolution qui doit être suivie avec attention car elle est le signe d'une déconnexion croissante entre capital d'exploitation, capital foncier et main-d'œuvre. En atteste le développement des initiatives de portage du foncier.

On assiste donc depuis quelques décennies à l'entrée des capitaux externes dans les exploitations agricoles et à l'émergence de formes d'organisation du travail agricole nouvelles, sans relation avec les structures familiales.

### > Malaise et crise morale du secteur agricole

Edgar Morin parlait de la « conscience malheureuse » des paysans, une formule qui pourrait aujourd'hui s'appliquer aux agriculteurs, confrontés à des consommateurs de plus en plus exigeants<sup>80</sup> et à des entreprises agroalimentaires et des enseignes de grande distribution exerçant sur les producteurs une pression forte lors des négociations des prix des produits agroalimentaires. À l'érosion de la compétitivité du secteur agricole français<sup>81</sup> s'ajoute en effet une crise morale d'agriculteurs souvent « en détresse »<sup>82</sup>. L'expérience du malaise est évidemment différente d'un agriculteur à l'autre, d'une filière à l'autre. **Une crise ancienne mais durable, qu'il faut analyser en ayant à l'esprit la grande hétérogénéité de ses déterminants, et qui tient à de nombreux facteurs de tension.**

Alors qu'on observe une variabilité très forte des revenus parmi les actifs agricoles, en fonction des années et des types de production, on peut rappeler que, toutes productions confondues, **les exploitants agricoles ont en moyenne enregistré un revenu net imposable mensuel moyen de 1 390 euros en 2017.** Et près d'un agriculteur sur cinq n'a pas pu se verser un revenu cette année-là<sup>83</sup>.

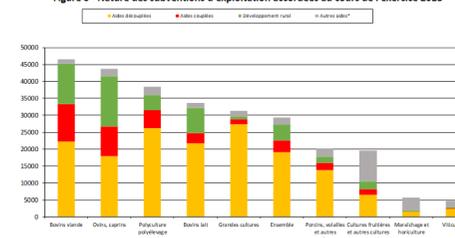
**La question de la juste rémunération des agriculteurs et de la part de la valeur ajoutée qui leur revient n'est pas nouvelle, mais elle a tendance à s'accroître, la « guerre des prix » s'opérant sur toute la chaîne (agriculteurs, industrie agroalimentaire, distribution) mais impactant de manière plus rude l'amont agricole.** Actuellement, on peut considérer que sur 100 euros de dépenses alimentaires, 6,5 seulement vont aux producteurs<sup>84</sup>. Au-delà des difficultés dans les relations commerciales au sein de cette chaîne, cette situation pose la question du juste prix de notre alimentation.

La mise en œuvre par l'UE à partir de 1992 des « aides compensatoires » à la baisse des prix agricoles a créé une **dépendance aux aides directes de la Politique Agricole Commune**, dont le montant s'établit à un peu plus de 9 milliards d'euros par an pour la France. Elles représentent en moyenne 100 % du revenu courant avant impôt des agriculteurs<sup>85</sup>, signe supplémentaire de l'insuffisance des prix payés aux producteurs agricoles.

**Les subventions d'exploitation, toutes productions confondues, atteignent en moyenne 29 300 euros par exploitation en 2018. Toutes aides confondues, on peut observer que ce sont les exploitations bovins-viande (46 600 euros d'aides en moyenne, soit 35,2 % du total de leurs produits courants) et ovins-caprins (46 700 euros en moyenne, soit 34 % de leurs produits courants) qui bénéficient des montants les plus importants.** Ces deux

orientations sont également celles qui affichent un excédent brut d'exploitation (EBE), traduisant la capacité de l'entreprise à générer des ressources du seul fait de son exploitation, inférieur à l'EBE moyen des exploitations toutes productions confondues qui était de 76 000 euros en 2018 : 47 000 euros pour les exploitations bovins-viande et 54 000 euros pour les exploitations ovins-caprins. **À l'inverse, les exploitations qui bénéficient des aides les moins importantes sont celles qui sont spécialisées dans le maraîchage et l'horticulture**, (12 100 euros en moyenne, soit 2,8 % de leurs produits courants), **et la viticulture** (7 900 euros en moyenne, soit 2,4 % de leurs produits courants). Elles sont également celles qui affichent des niveaux d'EBE supérieurs à l'EBE moyen : 73 000 euros pour le maraîchage et l'horticulture, 108 000 euros pour la viticulture<sup>86</sup>.

Figure 5 - Nature des subventions d'exploitation accordées au cours de l'exercice 2018



Champ : Ensemble des exploitations, bénéficiaires ou non d'aide.  
\*La catégorie "autres aides" comporte notamment certaines aides de crise, les indemnités au titre des calamités agricoles, l'aide à l'assurance récolte et les autres aides publiques nationales.

Source : SSP RICA

Orientation	Excédent brut d'exploitation	
	2018 (en €)	Évo. 18/17* (en %)
Céréales et oléoprot.	55 369	3,7
Autres jdes cult.	104 758	8,3
Maraîchage et horticult.	72 992	0,5
Viticulture	108 381	38,0
Fruits et autr. cult. perm.	83 074	6,4
Bovins lait	76 080	-10,4
Bovins viande	47 138	-5,1
Bovins mixte	76 362	-8,4
Ovins et caprins	54 460	2,3
Porcins	86 654	-33,0
Volailles	81 911	-2,1
Polycult. polyélev.	76 903	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>76 196</b>	<b>3,3</b>

Source : Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2018 - Données du Réseau d'Information Comptable Agricole, Agreste, Les Dossiers, numéro 1, janvier 2020.

Être agriculteur est également un métier très exigeant, impliquant une charge horaire importante. Bien que la comparaison avec d'autres professions soit délicate en raison de la confusion entre lieu de vie et lieu d'exercice de l'activité professionnelle rendant plus difficile la distinction entre temps domestique et temps de travail, on peut tout de même rappeler qu'**en 2019, les agriculteurs ont la durée moyenne de travail la plus élevée, avec 53 heures par semaine**, contre 47 heures pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et 37,3 heures pour l'ensemble des actifs<sup>87</sup>. Parmi les agriculteurs, ce sont les éleveurs qui ont une charge de travail particulièrement lourde : 61 heures hebdomadaires déclarées en 2016 (46 en céréaliculture). La durée du travail des salariés agricoles se rapproche en revanche de celle des autres salariés, avec 36 heures en moyenne passées sur l'exploitation<sup>88</sup>.

Deux tiers des agriculteurs indiquent ne pas partir en vacances plus de trois jours consécutifs par an<sup>89</sup>, et **40 % des agriculteurs se déclarent pessimistes concernant la situation de leur exploitation, quand seuls 17 % des agriculteurs se disent optimistes**<sup>90</sup>... Des conditions de vie difficiles

et un malaise profond souvent illustrés par le sursuicide constaté de la profession : selon la Mutualité sociale agricole, en 2015, **605 personnes affiliées au régime agricole se sont suicidées, presque deux chaque jour**<sup>91</sup>.

Si l'on se réfère aux enquêtes d'opinion, les agriculteurs ne souffrent pas d'un manque de reconnaissance : **presque trois quarts des Français font confiance aux agriculteurs**<sup>92</sup>, ce qui pose les conditions d'un dialogue apaisé entre les citoyens et les mondes agricoles. Toutefois, **48 % seulement des agriculteurs pensent que les Français ont une image positive de leur travail**<sup>93</sup>... Un décalage ou une ambivalence qui en dit long sur le malaise des agriculteurs, le manque de visibilité de leur propre place dans la société, et l'éloignement du consommateur quant à la bonne connaissance du processus de production. Si l'image de l'agriculteur est plutôt positive, celle de l'agriculture en revanche est plus nuancée, certaines pratiques agricoles voire certaines productions pouvant être vivement contestées. C'est ainsi que **61 % des Français estiment que les produits sont de moindre qualité et moins sains qu'il y a 40 ans**, et que deux Français sur trois considèrent que les efforts fournis par les agriculteurs en ce qui concerne la préservation de l'environnement sont insatisfaisants<sup>94</sup>.

Pour surmonter les doutes des mondes agricoles, il apparaît également nécessaire de **rapprocher deux univers sociaux qui s'étaient éloignés, la ville et la campagne**, une opposition qui a pourtant été structurante dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, au moment de l'élaboration des grandes politiques de modernisation de l'économie française. Cette opposition trouve depuis les années 70 son épilogue avec la décroissance démographique des actifs agricoles dans les communes rurales, et peut-être un tournant depuis quelques années puisque ces deux mondes ont plutôt tendance à se rapprocher. Un constat qui fait **des campagnes des espaces n'ayant pas uniquement vocation à accueillir l'activité agricole mais des espaces partagés entre ruraux et urbains, attractifs en raison du cadre de vie qu'ils offrent**<sup>95</sup>. Pourtant l'activité agricole continue de jouer un rôle fondamental dans le maintien du dynamisme du monde rural. **L'effacement de l'agriculture dans certaines zones ne sera pas sans effet sur leur attractivité**. Le rural perd de plus en plus sa vocation productive et devient un lieu d'habitat, de travail, de loisir, et de ressourcement des citoyens.

**Pour dépasser cette crise morale, un nouveau contrat entre les agriculteurs et la société, fait de confiance et de respect mutuel, doit pouvoir émerger**. Il y a 150 ans, Léon Gambetta lançait cet appel : « Il faut apprendre et enseigner aux paysans ce qu'ils doivent à la société et ce qu'ils peuvent exiger d'elle. »<sup>96</sup> Peut-être est-il temps, en en créant les conditions, de renverser cette phrase, compte tenu du basculement du poids de la population agricole, de sa place dans la société, de son rôle essentiel, et compte tenu des légitimes attentes des consommateurs : « Il faut apprendre et enseigner à la société ce qu'elle doit aux agriculteurs et ce qu'elle peut exiger d'eux. »

## RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> Note complémentaire à la note d'ouverture n° 6 « L'agriculture, enjeu de reconquête », juillet 2021.
- <sup>2</sup> Bertrand Hervieu, François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, 2013.
- <sup>3</sup> « Henri Mendras : retour sur *La fin des paysans* », Analyse du Centre d'Études et de Prospective, ministère de l'Agriculture, n° 54, janvier 2013.
- <sup>4</sup> Expression du philosophe Henri Lefebvre.
- <sup>5</sup> « La population paysanne, repères historiques », par Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, n° 11, juin 2016.
- <sup>6</sup> Eric Alary, *L'Histoire des paysans français*, Perrin, tempus, 2013.
- <sup>7</sup> Le seuil de ruralité est fixé à 2 000 habitants.
- <sup>8</sup> « La population paysanne, repères historiques », *op. cit.*
- <sup>9</sup> « La France et ses territoires, Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », Cristina D'Alessandro (Cnis), David Levy, Théodore Regnier, *Insee Références*, 29 avril 2021.
- <sup>10</sup> *L'Histoire des paysans français, op. cit.*
- <sup>11</sup> Est considérée comme « exploitation agricole », soit l'une des six principales catégories socioprofessionnelles distinguées à l'occasion des recensements, une unité de production agricole dont la gestion courante est indépendante et dont la superficie est supérieure à un hectare ou supérieure à vingt ares dans le cas particulier des cultures spécialisées.
- <sup>12</sup> « Le nombre des exploitations agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ? », par Gérard-François Dumont, *Historiens et Géographes*, n° 435, 2016.
- <sup>13</sup> *Graph'Agri 2007*, Agreste.
- <sup>14</sup> « Le nombre des exploitations agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ? », *op. cit.*
- <sup>15</sup> *Graph'Agri 2020*, Agreste.
- <sup>16</sup> Les statistiques de la MSA, la sécurité sociale agricole.
- <sup>17</sup> *Tableaux de l'économie française*, Insee, 2020.
- <sup>18</sup> Définition des agriculteurs exploitants selon l'Insee : « Personnes qui exercent à titre professionnel une activité agricole, soit en qualité de chef d'exploitation, soit en qualité d'associé d'exploitation ou d'aide familial non salarié. Par conséquent, cette activité ne comprend que des indépendants. »
- <sup>19</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit., et Tableaux de l'économie française, op. cit.*
- <sup>20</sup> « Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes », par Olivier Chardon, Yves Jauneau, Joëlle Vidalenc, *Insee Focus*, n° 212, 23 octobre 2020.
- <sup>21</sup> *Le Monde agricole en tendances – Un portrait prospectif des agriculteurs*, Centre d'études et de prospective, SSP, ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, 2012.
- <sup>22</sup> « Le nombre des exploitations agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ? », *op. cit.*
- <sup>23</sup> *Panorama des IAA 2020*, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- <sup>24</sup> Le secteur automobile emploie quant à lui environ 200 000 personnes en France.
- <sup>25</sup> *Panorama des IAA 2020, op. cit.*
- <sup>26</sup> *Contrat stratégique de la filière agro-alimentaire*, Conseil national de l'Industrie, 16 novembre 2018.
- <sup>27</sup> *Tableaux de l'économie française, op. cit.*
- <sup>28</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>29</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>30</sup> *Le Monde agricole en tendances – Un portrait prospectif des agriculteurs, op. cit.*, chiffre révisé par le CEP.
- <sup>31</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>32</sup> *Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'Études et de Prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2019.
- <sup>33</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>34</sup> *Sociologie des mondes agricoles, op. cit.*
- <sup>35</sup> *Average utilised agricultural area per holding, 2010 and 2013*, Eurostat.
- <sup>36</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>37</sup> La production brute standard (PBS), exprimée en euros, décrit le potentiel de production d'une exploitation à partir de coefficients appliqués à la surface et/ou la taille du cheptel. Les exploitations sont réparties en trois classes de tailles : les petites (PBS inférieure à 25 000 euros), les moyennes (PBS entre 25 000 et moins de 100 000 euros), et les grandes (PBS supérieure à 100 000 euros).
- <sup>38</sup> *Tableaux de l'économie française, op. cit.*
- <sup>39</sup> *Le Monde agricole en tendances – Un portrait prospectif des agriculteurs, op. cit.*
- <sup>40</sup> *Tableaux de l'économie française, op. cit.*
- <sup>41</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>42</sup> *Tableaux de l'économie française, op. cit.*
- <sup>43</sup> Dossier de presse 2020 (sur les données 2019), Agence BIO.
- <sup>44</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>45</sup> Les chiffres utiles de la MSA, édition 2020, Mutualité sociale agricole.
- <sup>46</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>47</sup> « Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes », *op. cit.*
- <sup>48</sup> *Tableaux de l'économie française, op. cit.*
- <sup>49</sup> *Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, op. cit.*
- <sup>50</sup> *Ibidem.*
- <sup>51</sup> Bertrand Coly, *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !*, Avis du Conseil économique social et environnemental, 9 juin 2020.
- <sup>52</sup> *World Robotics 2020 Industrial Robots*, Fédération internationale de robotique (IFR), et « La révolution des nouvelles technologies dans l'agriculture », Diane Michaud, Xerfi, 27 avril 2021.
- <sup>53</sup> « L'agriculture connectée, un secteur à la pointe de la technologie », infographie du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- <sup>54</sup> « AgriTech : Jungle lève 42 millions pour déployer des fermes verticales en Europe », *Les Echos entrepreneurs*, 22 mars 2021.
- <sup>55</sup> Audition de François Purseigle, le 17 mars 2021.
- <sup>56</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>57</sup> Sylvie Brunel, *Plaidoyer pour nos agriculteurs – Il faudra demain nourrir le monde*, Buchet Chastel, 2017.
- <sup>58</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>59</sup> *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !, op. cit.*
- <sup>60</sup> *Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, op. cit.*
- <sup>61</sup> Barème indicatif de la valeur vénale des terres, Safer, 28 mai 2020.
- <sup>62</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>63</sup> *Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, op. cit.*
- <sup>64</sup> « Rentrée scolaire 2020 de l'enseignement agricole », dossier de presse, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

- <sup>65</sup> Dossier de rentrée 2015, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
- <sup>66</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>67</sup> Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, *op. cit.*
- <sup>68</sup> *Ibidem.*
- <sup>69</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>70</sup> Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, *op. cit.*
- <sup>71</sup> « Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés », *Agreste Primeur*, n° 281, février 2012.
- <sup>72</sup> Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, *op. cit.*
- <sup>73</sup> *Ibidem.*
- <sup>74</sup> Martine Laplante, *L'agriculture familiale*, Avis du Conseil économique social et environnemental, décembre 2014.
- <sup>75</sup> *Graph'Agri 2020, op. cit.*
- <sup>76</sup> Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, *op. cit.*
- <sup>77</sup> Audition de François Purseigle, le 17 mars 2021.
- <sup>78</sup> François Purseigle et al, *Le nouveau capitalisme agricole*, Presses de Sciences Po, 2017.
- <sup>79</sup> Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, *op. cit.*
- <sup>80</sup> *Sociologie des mondes agricoles, op. cit.*
- <sup>81</sup> Voir la note n° 7, Série « *L'Agriculture, enjeu de reconquête* » : *La France est-elle une grande puissance agricole et alimentaire ?*
- <sup>82</sup> Henri Cabanel et Françoise Férat, Rapport d'information n° 451, fait au nom de la commission des affaires économiques du Sénat, sur les moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse, 17 mars 2021.
- <sup>83</sup> « Les revenus d'activité des non-salariés en 2017 », *Insee Première*, n° 1781, 7 novembre 2019.
- <sup>84</sup> Audition de François Purseigle, le 17 mars 2021 ; Philippe Boyer, « 'Leuro alimentaire' : le contenu de la dépense alimentaire en production agricole, en emplois et en valeurs ajoutées, importations et taxes », *La lettre de l'observatoire de la formation des prix et des marges*, n° 16, novembre 2019.
- <sup>85</sup> *Faire de la politique agricole commune un levier de la transition agroécologique*, France Stratégie, octobre 2019.
- <sup>86</sup> *Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2018 - Données du Réseau d'Information Comptable Agricole*, Agreste, *Les Dossiers*, numéro 1, janvier 2020.
- <sup>87</sup> Insee Références, édition 2017 - Fiches - « *Marché du travail* ».
- <sup>88</sup> Actif'Agri, transformation des emplois et des activités en agriculture, *op. cit.*
- <sup>89</sup> Rapport d'information n° 451, fait au nom de la commission des affaires économiques du Sénat, sur les moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse, *op. cit.*
- <sup>90</sup> Sondage Ipsos, « *45% des agriculteurs se sentent plus isolés que jamais* », 14 mai 2020.
- <sup>91</sup> Rapport d'information n° 451, fait au nom de la commission des affaires économiques du Sénat, sur les moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse, *op. cit.*
- <sup>92</sup> *Le baromètre d'image des agriculteurs*, Ifop / Ouest France, 2020.
- <sup>93</sup> Sondage Ifop, « *Enquête auprès des agriculteurs* », octobre 2019.
- <sup>94</sup> Sondage Ipsos, « *Les Français jugent leur agriculture* », 22 novembre 2018.
- <sup>95</sup> *Sociologie des mondes agricoles, op. cit.*
- <sup>96</sup> Discours de Léon Gambetta à Bordeaux, le 26 juin 1871, dans *L'Histoire des paysans français, op. cit.*

